



Le choix de votre réussite :

2 solutions possibles



24€
TTC/mois



1 étoile

**Violette la solution comptable
conçue pour les professions libérales**

- ✓ Application en ligne accessible 24h/24h
- ✓ Synchronisation bancaire
- ✓ Automatisation des écritures complexes
- ✓ Mode automatique ou saisie manuelle
- ✓ Immobilisation & amortissement
- ✓ Préparation à la déclaration de TVA
- ✓ Déclaration 2035 et états comptables
- ✓ Archivage permanent des justificatifs

74€
TTC/mois*



2 étoiles

Cotélib s'occupe de tout !

1 / Vous tenez votre comptabilité sur le logiciel "Violette la Comptable"*

Cotélib :

- 2 /** examine et sécurise vos documents comptables
- 3 /** élabore votre déclaration 2035 et ses annexes
- 4 /** télétransmet votre 2035 auprès de l'Administration fiscale
- 5 /** vous aide à reporter les chiffres issus de votre 2035 sur votre déclaration 2042
- 6 /** organise 2 rendez-vous à des moments clés
- 7 /** vous ouvre un accès prioritaire à l'assistance comptable et fiscale

Informez-vous au 05 62 71 81 21

* Déductible au titre des frais professionnels. Possibilité de bénéficier de la réduction d'impôt de 915€ (CGI, art. 199 quater B). Seuls les adhérents d'un Oga ou Omga peuvent bénéficier de cette réduction d'impôts. **ATTENTION !** Les clients d'un viseur fiscal conventionné ne sont pas éligibles à cet avantage.

TARIF : 1^{ère} année, supplément de 132€ TTC à régler pour coaching prise en main & formation.